

Zeitschrift:	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band:	3 (1865)
Heft:	48
Artikel:	Relation : du séjour des prisonniers de guerre français et suisses, sur le ponton de la Castille, dans la baie de Cadix, et de leur évasion le 15 mai 1810 : [1ère partie]
Autor:	Chapuis, L.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-178223

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ses ressources, son activité, sa vie, en un mot. La statistique est à un pays ce que la comptabilité est au négociant ; et s'il est admis aujourd'hui qu'il n'est pas de commerce sérieux qui n'ait à sa base une bonne tenue de livres, il devrait être admis aussi qu'un pays ne peut avoir la prétention de progresser dans son existence matérielle s'il ne possède, en bon ordre, tous les éléments de son doit et de son avoir, de ce qu'il fait et de ce qu'il peut faire.

Courage donc, amis de l'instruction ! Répandez dans tout le pays des cours populaires, appropriés aux besoins de chaque localité ; industriels dans les villes, agricoles dans les campagnes ; secondez les efforts du gouvernement ; provoquez l'appui des autorités communales, et surtout travaillez par votre propre initiative à mettre la génération qui se forme en état de répondre aux exigences créées par les progrès de l'industrie et du commerce.

S. C.



Un de nos abonnés vient de nous communiquer une curieuse brochure devenue aujourd'hui très rare, dans laquelle sont racontés, par un témoin oculaire, les tristes épisodes qui ont suivi la bataille de Baylen, où une armée française, commandée en chef par le général Dupont, fut battue et défaite par les Espagnols et où fut conclue cette fameuse capitulation qui fit dire à Napoléon quand il apprit ce désastre : « Ah ! mes pauvres soldats ! j'aurais mieux aimé les voir tués jusqu'au dernier, que de subir cet outrage. »

Le général Dupont avait eu pour mission de garder le port de Cadix et de s'opposer à la descente des Anglais qui venaient au secours de l'Espagne. Son corps d'armée se composait de trois divisions parmi lesquelles on comptait trois bataillons suisses. Il traversa l'Espagne presque sans difficulté ; mais lorsqu'il eut dépassé les défilés de la Sierra-Morena, il apprit que toute l'Andalousie était en insurrection. Cordoue fut prise de vive force. Malgré ce succès, un terrible échec attendait les Français à Baylen, où comme nous l'avons dit, ils furent mis en déroute et durent capituler. D'après cette capitulation, les débris de l'armée française devaient être transportés en France avec armes et bagages, mais les conventions ne tardèrent pas à être violées ; les soldats français dépouillés et maltraités furent jetés dans des forteresses ou placés sur des pontons dans le port de Cadix. Plusieurs périrent de misère et de faim dans ces prisons ambulantes dont l'invention appartient à l'Angleterre ; chacun connaît l'histoire des pontons anglais tristement célèbres par les tortures physiques et morales auxquelles y furent soumis les prisonniers français, dans les rades de Portsmouth, Plymouth et Chatam.

Le récit des tentatives d'évasion faites par les prisonniers français et suisses dans le port de Cadix est des plus émouvants, et il nous intéresse d'autant plus qu'à chaque instant on y rencontre des noms vaudois qui nous sont connus. Tous les détails de la relation qui va suivre nous ont été confirmés l'autre jour par un des derniers survivants des soldats suisses qui ont assisté à ce terrible drame, M. Morel, à Lausanne, âgé de 84 ans. Il nous racontait qu'un nommé Nicolerat, de Bex, qui tenait le café de la Poste, à Lausanne, il y a quinze ou vingt ans, fut un des hardis champions qui coupèrent les câbles des pontons, dans la nuit du 14 au 15 mai 1810 ; son nom figure du reste dans la brochure de M. Chapuis, ancien chirurgien-major dans l'armée du général Dupont, brochure publiée à Lausanne en 1817 et dont voici le texte :

L. M.

Relation

du séjour des prisonniers de guerre français et suisses, sur le ponton la CASTILLE, dans la baie de Cadix, et de leur évasion le 15 Mai 1810,

Par L. CHAPUIS, de Lausanne, chirurgien-major.

I.

L'histoire des guerres de la révolution française nous fait connaître des traits de courage et d'audace qui excitent notre admiration ; celle des autres nations qui ont lutté pendant si longtemps contre la France nous en offre également qui figurent avec éclat dans les annales de chacune d'elles ; mais parmi tant d'actions de valeur et d'audace, il en est une qui mérite d'être distinguée par sa hardiesse et les circonstances qui l'ont accompagnée, je veux parler de l'évasion de sept cents prisonniers français et suisses qui étaient enfermés sur un vaisseau dans la baie de Cadix.

Pendant les campagnes désastreuses que les Français firent en Espagne en 1808, 1809 et 1810, les Espagnols firent beaucoup de prisonniers, surtout à la bataille de Baylen, où deux divisions françaises de Dupont et Vedel furent obligées de capituler et de poser les armes¹.

Les différentes affaires qui eurent lieu par la suite, tant en Espagne qu'en Portugal, augmentèrent beaucoup le nombre des prisonniers. Le gouvernement Espagnol (la Junta) jugea convenable de les réunir tous dans le même lieu, afin d'avoir plus de facilité à les garder, sans être obligé d'employer beaucoup de monde, vu que, dans plusieurs cantonnements, les prisonniers avaient fait des tentatives d'évasion. A cet effet, il choisit des pontons, ou vaisseaux démâtés, qui étaient dans le canal de l'île de Léon : onze de ces vaisseaux furent destinés à servir de prisons, et plus de 10,000 prisonniers y furent entassés. Les officiers furent séparés des soldats, on les mit sur un vaisseau de soixante-quatre, nommé la *Castille*. Leur nombre s'éléva successivement jusqu'à plus de mille ; il diminua bientôt par l'effet de maladies et par un embarquement qu'on fit pour les transporter aux îles Baléares². Vers le mois d'avril 1810, on ne comptait qu'environ 700 prisonniers, tant hommes que femmes et enfants.

Ces vaisseaux, situés dans la baie, à peu près sur la même ligne, à une lieue du rivage et à deux ou trois portées de fusil les uns des autres, étaient fixés par de forts câbles et des ancras de quelques milliers pesant. Chaque vaisseau était gardé par deux chaloupes canonnières armées de canons de dix-huit et gardées par une quarantaine de soldats ; elles étaient à droite et à gauche, à environ une portée de fusil du vaisseau. Les

¹ La capitulation portait que tous les officiers et soldats seraient rendus en France dans l'espace de trois mois ; mais son exécution n'eut pas lieu.

² MM. Lacombe et Rochat d'Orbe, lieutenant du 4^{me} régiment suisse, furent de ce transport.

prisonniers étaient en outre gardés à bord par quinze à vingt hommes, commandés par un sergent qui avait la police du vaisseau. — Outre ces gardes particulières, les vaisseaux étaient aussi surveillés par un grand nombre de vaisseaux de guerre des escadres anglaise, espagnole et portugaise, qui les entouraient et qui pouvaient au besoin les foudroyer, à la moindre tentative d'évasion.

La solde que le gouvernement espagnol donnait aux officiers était de deux *pecettes* par jour, ce qui fait environ 42 sous de France; sur cette solde il faisait des retenues pour les dégâts que l'on faisait ; ce qui restait était destiné à acheter des vivres et à entretenir ses vêtements. Un marchand espagnol, qui payait 5,000 francs par mois à l'amirauté pour le droit de vendre exclusivement des vivres aux prisonniers, se transportait régulièrement à bord une ou deux fois par semaine avec toutes sortes de provisions qu'il vendait en véritable juif. Il rançonnait tellement les prisonniers, qu'il remportait chaque semaine la presque totalité de leur prêt, qui s'élevait au moins à 8,400 livres.

La chaleur excessive, la mauvaise qualité des vivres, les privations fréquentes d'eau douce, la vermine, la malpropreté, l'air vicié et les profonds chagrins, ne contribuèrent pas peu à engendrer des maladies : une fièvre putride bilieuse fit des ravages effrayants sur tous les pontons. Les secours manquaient, on ne pouvait pas seulement désaltérer la soif des malheureux qui étaient mourants. Le médecin espagnol, chargé de la visite, n'allait à bord que tous les huit jours, et ne faisait transporter à l'hôpital de terre que les malades dont la mort paraissait presque certaine. L'espace que l'on avait pour se coucher était si petit que les morts et les mourants se touchaient, et souvent un prisonnier trouvait, en s'éveillant le matin, ses camarades morts à ses côtés. Il en mourait trente-six à quarante par jour sur les pontons ; on les jetait immédiatement à la mer pour s'en débarrasser, et, à chaque marée, on voyait flotter autour des pontons les cadavres de ceux qu'on avait jetés à la mer quelques jours auparavant.

Au commencement de l'année 1810, une quarantaine d'officiers firent le projet d'enlever la chaloupe qui apportait l'eau à bord. Comme il fallait, pour la réussite de ce projet, des hommes qui ne craignissent pas la mort, et fussent, par conséquent, dans le cas de tout entreprendre, il ne fut communiqué qu'à des personnes sur lesquelles on pouvait compter. Une quarantaine d'officiers jurèrent de coopérer de tout leur pouvoir à l'enlèvement de la chaloupe, et de ne pas renoncer à leur projet quelque danger qu'il y eut à courir. Plusieurs officiers suisses étaient du nombre des conjurés, entre autres les capitaines Gantin de Lausanne, Müller de Berne et Landolt de Zurich.

Il fallait, pour la réussite de ce projet, que le vent fut favorable, et qu'il fut exécuté avec toute la promptitude possible.

Un jour que le vent était au sud-est, la chaloupe

désirée paraît, elle était montée par plusieurs marins ; elle aborde, amare, les marrins montent à bord du ponton ; les conjurés sont aux aguets, ils laissent tranquillement décharger les barriques d'eau, et lorsqu'elles sont toutes montées, ils sautent dans la chaloupe avec la rapidité de l'éclair, au nombre de quarante-cinq, ils coupent la corde, mais, par un sort fatal, les écoutes de la voile avaient été détachées en partie par les Espagnols, de sorte qu'on ne pouvait la hisser. M. Belliguié, aspirant de marine, grimpe aussitôt au-dessus du mât et de là sur la vergue, rattache la voile, et au moment où il veut redescendre au moyen d'une corde, un coup de vent l'éloigne de la chaloupe ; il reste suspendu dans l'air pendant quelques minutes, balancé sur les eaux et exposé à tomber à la mer : un de ses camarades parvient à l'accrocher et l'amène à bord. On fixe aussitôt la voile, et la chaloupe s'éloigne à plus de vingt pas du ponton, avant que la garde espagnole soit sortie du corps-de-garde. On crie aux armes, la garde est bientôt sur le pont et fait feu sur les fugitifs ; l'alarme se communique dans la rade ; des chaloupes anglaises sont aussitôt mises à la mer, des soldats la remplissent et se mettent à la poursuite de la chaloupe. Celle-ci faisait force voile pour s'éloigner ; mais il fallait qu'elle passât près de plusieurs vaisseaux armés, dont elle ne pouvait pas éviter le feu, ce qui fit qu'elle reçut celui des vaisseaux près desquels elle passa. La rapidité de sa marche s'opposait à ce que les soldats pussent mirer, et ce feu ne fut pas dangereux. Une chaloupe anglaise, armée d'une pièce de canon et d'une vingtaine d'hommes, se mit à la poursuite des fugitifs ; et, dans une décharge qu'elle fit, elle tua un marin ; une seconde décharge coupa la corde qui tenait la voile tendue ; celle-ci abandonnée au vent flottait et ne communiquait plus d'impulsion à la chaloupe, aussitôt une dizaine d'officiers cherchent à la fixer, ils l'accrochent, s'y pendent, et après quelques minutes d'efforts incroyables ils parviennent à s'en rendre les maîtres et à la fixer de nouveau. Cet intervalle de repos avait donné à la chaloupe anglaise le temps de s'approcher à la portée de la voix. L'officier qui la commandait cria aux fugitifs de se rendre, et on ne lui répondit que par les cris de : vive l'empereur. Un capitaine de marine, M. Grivel, homme très-instruit dans son état, fait sur-le-champ changer de direction à la chaloupe ; ce mouvement, auquel les Anglais ne s'attendaient pas, leur fait perdre du temps, les fugitifs gagnent de vitesse sur eux, et dans l'espace de trois quarts d'heure ils arrivent sous le fort Sainte-Catherine, occupé par les Français. Ils n'attendent pas que la chaloupe soit sur le rivage, ils se jettent à la mer et vont se réfugier au fort, où ils sont accueillis d'une manière digne de leur courage. Il arriva à l'un d'eux une chose assez singulière qui prouve que la vie de l'homme dépend souvent de causes qui nous paraissent de prime-abord les moins propres à y porter atteinte ou à la conserver. M. d'Eurieult, enseigne de vaisseau, était atteint de rhumatisme dans tous les membres, ce qui le mettait

dans l'impossibilité d'agir aussi promptement que ses camarades ; il fut le dernier à sortir de la chaloupe. Au lieu de sauter hardiment à l'eau, il cherche à s'y glisser doucement pour éviter les douleurs. Il avait mis une veste courte, boutonnée sur le devant ; au moment où il descend à l'eau, la pièce de fer dans laquelle les anneaux du gouvernail entrent s'enfile sous sa veste, et voilà ce pauvre diable suspendu, le corps à moitié dans l'eau, ne pouvant faire aucun mouvement pour se dégager, et exposé au feu des Anglais.

Ses compagnons fuyaient ; un d'entre eux, mélo-mane, M. Savournin, commissaire de marine, qui n'avait sauvé que sa flûte, s'arrêta pour s'assurer s'il n'en avait point perdu quelque pièce, il s'aperçoit qu'il lui en manque une ; il retourne sur ses pas, arrive à la chaloupe, voit son compagnon suspendu, le décroche avec beaucoup de peine, puis, sans s'en embarrasser davantage, va chercher son corps de flûte aussi soigneusement que si c'eût été dans une chambre fermée, quoiqu'on ne discontinueât pas de tirer sur lui. Enfin il le retrouve, et dans le transport de sa joie, il s'écria : *« Ô ma flûte ! ma vie t'était consacrée.* Ils parviennent à rejoindre heureusement leurs compagnons.

(*La suite au prochain numéro.*)



Bernard de Menthon.

(fondateur des hospices du St-Bernard).

X

« Je ne sais véritablement pas, dit Bernard, de quoi il faut s'étonner le plus, de l'habileté de l'oiseleur, ou de la facilité avec laquelle les oiseaux ont donné dans le panneau ; mais continuez, ajouta-t-il du ton de la plus vive curiosité, les mystères de ce château diabolique m'intéressent au plus haut degré, et j'espère que vous allez m'en révéler une partie. »

« Nous entrâmes dans une vaste cour, continua le majordome, bordée des deux côtés de longues galeries superposées, qui présentaient, avec leurs colonnes sveltes, l'aspect le plus pittoresque. De distance en distance, des flambeaux attachés aux piliers jetaient leur lumière rougeâtre sur toute la cour et l'édifice principal flanqué de tourelles et orné d'une ceinture de machicoulis et de créneaux. Au milieu se trouvait un perron élevé dont les marches conduisaient à une magnifique porte d'entrée, ornée de sculptures et surmontée de l'ancien écu des barons d'Entrèves. De nombreux pages et de valets, en habits de fête, étaient postés sur la cour et semblaient nous attendre. L'un d'entre eux, probablement leur chef, vint à notre rencontre et nous invita de la manière la plus affable à accepter l'hospitalité que le maître du château, dit-il, était charmé de nous offrir. Malgré la prévenance de cette invitation, mon cœur se méfiait pourtant, il me semblait entrevoir un sourire perfide sur les lèvres de cet homme ; mais notre maître, le comte de Miolans, n'y fit pas attention, et s'avança vers le perron, au haut duquel apparut dans ce moment un homme de haute taille, appuyé sur deux pages qui se tenaient à ses côtés.

« Soyez le bienvenu dans notre ermitage solitaire au sein des montagnes, noble comte de Miolans, s'écria-t-il d'une voix puissante, à quel coup de fortune dois-je l'honneur de votre visite ? Est-ce l'ignorance et l'impérpective de vos guides, ou votre propre volonté qui ont dirigé vos pas de ce côté ? » — « Vous me confondez, répondit le comte de Miolans, en montant l'escalier et en saisissant avec empressement la main que le baron d'Entrèves lui présenta cordialement, vous me confondez et me surprenez en même temps ; je ne m'attendais pas à l'honneur de

vous être personnellement connu, et je bénis dans ce moment la méprise et l'erreur de mes guides, qui m'ont fait manquer ma route. Je suis en pèlerinage pour Rome, et je comptais passer la nuit dans la ville d'Aoste. » — « Ne vous en chagrinez pas trop, continua l'autre ; quant à moi, du moins, j'ai tout lieu de me féliciter de votre petite infertune de route, puisqu'elle me procure le plaisir d'héberger un des plus vaillants capitaines de notre temps. Vos exploits, seigneur comte, ont trouvé leur écho dans nos montagnes. Permettez que je vous présente à mon épouse, qui se réjouira d'autant plus de cette agréable visite, qu'aujourd'hui nous célébrons une joyeuse fête de famille. » — En prononçant ces paroles d'un ton, moitié sérieux, moitié railleur, le maître du château conduisit le comte de Miolans dans une vaste salle splendidement décorée, dont la porte ne s'ouvrit à nous que le lendemain matin. On nous sépara de notre maître, et le personnage qui, le premier, nous avait reçu dans la cour, nous fit entrer dans un autre local, où nous trouvâmes une nombreuse société livrée aux plaisirs d'un festin bruyant.

« Pourquoi n'avez-vous pas demandé à votre maître de l'accompagner, afin d'être à sa disposition, interrompit Bernard d'un ton de reproche, votre qualité de vassal et d'ancien serviteur de la maison réclamait impérieusement ce devoir. » — « Une demande de cette nature aurait été contraire à toutes les règles de la courtoisie chevaleresque, et mon maître l'aurait repoussée instantanément ; d'ailleurs mon intervention n'aurait été daucune utilité pour le comte ; il est même probable qu'elle n'aurait servi qu'à aggraver son sort. Vous allez en juger vous-même. Au moment où nous entrâmes dans la salle de bacchanale, un rire formidable, qui ressemblait plutôt au hennissement d'une troupe d'étaillons sauvages, nous accueillit. « Prenez place, camarades, nous cria-t-on de tous côtés, débarrassez-vous de vos bâtons de pélerins, faites comme nous, et armez vos mains de gobelets. Aujourd'hui, il y a bombance dans notre château, et vos rosaires pourront vous servir merveilleusement à compter les gobelets du vin d'Asti dans lequel vous noyerez vos chagrins de route, et dont le baptême est beaucoup plus efficace que l'autre à l'eau et au sel. » — « Taisez-vous, ivrognes que vous êtes, s'écria notre introducteur en riant, et n'asticotez pas trop les personnes honorables que je vous amène, respectez l'habit qu'ils portent et le caractère sacré dont ils sont revêtus. Quoique nous n'en soyons pas encore à la fin de notre joyeux festin, et qu'il y ait grande probabilité pour nous de partager encore longtemps avec eux nos plaisirs de table, je vous fais pourtant observer que c'est à eux qu'incombera le devoir de prononcer la bénédicité ; n'effarouchez donc pas leur pudique vertu ! » — « Personne d'entre nous n'a envie de blesser la délicatesse de leurs sentiments et leur susceptibilité religieuse, dit un des convives, dont le nez aquilin et la figure allongée trahissaient son origine orientale, et pour leur montrer que le service religieux n'est pas exclu de notre société, je vous propose de chanter le plus beau cantique de notre Hagada. » — « Adopté ! Adopté ! » s'écria-t-on de toutes parts, en nous faisant assoir à la table.

(*La suite au prochain numéro.*)

F. N.



Réponse à l'énigme du dernier numéro du *Conteur Vaudois* :

Ce sont les 2 Pôles.

Vevey, le 24 octobre 1865.

A. PITIER, fils.

L. MONNET ; — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.